

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX N° 2

RD 767 Contournement de Locminé

Section à 2 x 2 voies entre Kerforho et Kermartin Communes de Bignan et Moréac



Mai 2019

DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Service grands travaux
neufs ouvrages d'art

Objet de l'opération

Cette fiche d'information n°2 concerne l'aménagement du « contournement de Locminé » et de la RD 767, inscrite dans la programmation pluriannuelle d'investissement comme route départementale prioritaire.

L'objectif de ces travaux est la construction de la section courante à 2x2 voies sur environ 6km depuis le futur giratoire de Kerfohro au sud (D767 vers Vannes) jusqu'au giratoire « temporaire » de Kermartin (au croisement de la D767 côté nord de la RN24), dont le démarrage est pour l'heure envisagé courant avril 2019, avec un chantier qui devrait ensuite durer environ 2 ans.

Information et restrictions durant travaux

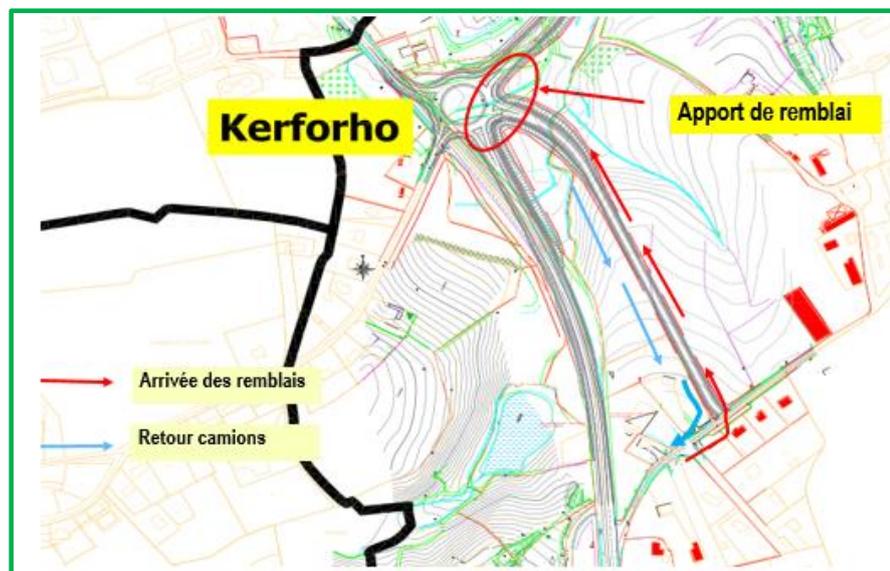
Pour permettre la construction du giratoire de Kerforho, situé à l'extrémité Sud du contournement de Locminé, l'apport de remblais extérieurs est nécessaire.

Ces remblais proviendront de la carrière CMGO de Grand Champ.

La construction et la mise en service de ce giratoire permettra l'approvisionnement du reste du chantier par un carrefour sécurisé.

L'apport des remblais est prévue jusqu'au 26 mai 2019, sous réserve de météo favorable.

Plan de situation de la zone à remblayer



Restrictions de circulation

Pour accéder à la zone de travaux, les camions emprunteront la RD767 et la voie communale de Kerhuidel.

Pour repartir en direction de la carrière, les camions seront invités à repartir en direction de Locminé pour faire demi-tour au niveau du giratoire de « Talvern » et reprendre la direction de Grand Champ par la RD767. Ceci dans le but d'éviter les mouvements de tourne à gauche dans le carrefour formé par la RD767 et la VC de Kerhuidel.

Pendant la durée de rotation des camions, la vitesse sera limitée à 70km/h au niveau du carrefour sur la RD767 et une indication « Sortie de camions » + des panneaux AK14 (Danger) seront mis en place.

Sur la VC de Kerhuidel, la vitesse étant déjà limitée à 50 km/h, seule une indication « Sortie de camions » + des panneaux AK14 (Danger) seront rajoutés.

Plan des restrictions



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'Aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur) : 02 97 54 83 60 - email : xavier.domaniecki@morbihan.fr